

Situation nationale

Taux de positivité (pop générale)	Taux d'incidence (pop générale)	Taux de dépistage (pop générale)	Taux d'occupation des lits en réanimation
1,00%	43,0	4776	20,00%

Situation régionale

Taux de positivité (pop générale)	Taux d'incidence (pop générale)	Taux de dépistage (pop générale)	Taux d'occupation des lits en réanimation	Taux de positivité (pop des 65 ans et +)	Taux d'incidence (pop des 65 ans et +)
1,20	36,60 / 100 000 hab	3112,00 / 100 000 hab	14%	3,10	63,10 / 100 000 hab

Situation départementale

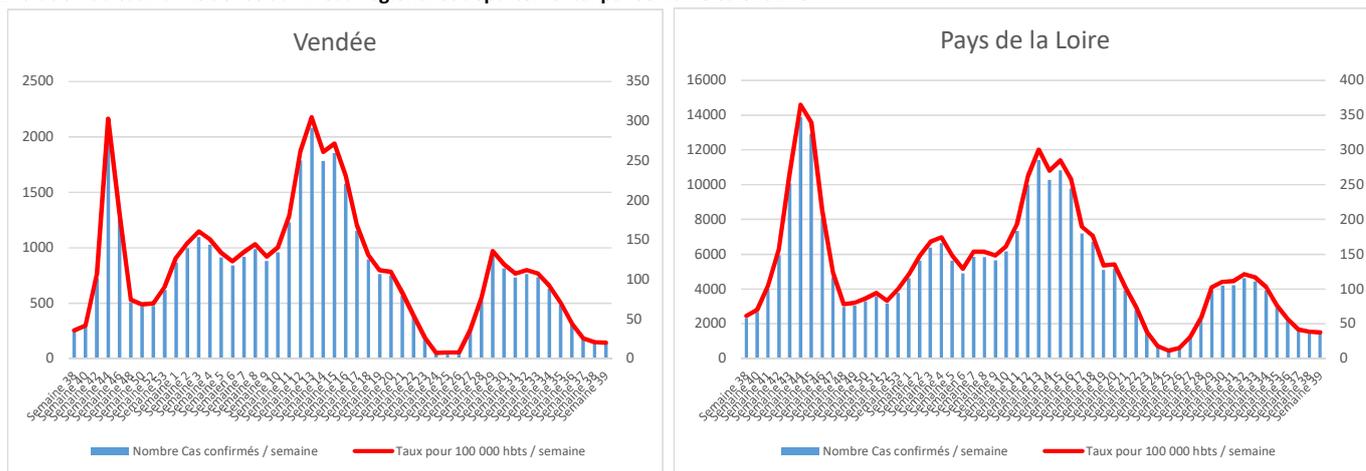
Taux de positivité (pop générale)	Taux d'incidence (pop générale)	Taux de dépistage (pop générale)	Taux d'occupation des lits en réanimation	Taux de positivité (pop des 65 ans et +)	Taux d'incidence (pop des 65 ans et +)
0,90	26,60 / 100 000 hab	3088,00 / 100 000 hab	25%	2,80	61,40 / 100 000 hab

La Vendée est classée en **vulnérabilité élevée** par Santé Publique France depuis le 19 juillet 2021

Les indicateurs épidémiologiques issus de SIDEP (taux de positivité, taux d'incidence et taux de dépistage) sont des indicateurs produits par Santé publique France

[1] Les données épidémiologiques au jour J sont, pour les taux d'incidence, de positivité et de dépistage, des données SIDEP validées à J-3. Les données sur le taux d'occupation de lits en réanimation sont des données SIVIC du jour J.

Evolution du taux d'incidence au niveau régional et départemental par semaine calendaire



Situation par EPCI

L'analyse sanitaire effectuée s'effectue à l'échelle de l'EPCI.

Les données fournies sont des données brutes sans interprétation sanitaire associée. Il est du ressort de l'Agence régionale de santé d'interpréter ces données épidémiologiques au vu du contexte sanitaire.

La liste des données épidémiologiques par EPCI se situe en annexe.

Rappel de définitions

Taux de positivité : nombre de tests positifs cumulés sur 7 jours glissants rapporté au nombre de tests réalisés

Taux d'incidence : nombre de tests positifs cumulés sur 7 jours glissants rapporté à 100 000 habitants

Taux de dépistage : nombre de tests réalisés cumulés sur 7 jours glissants rapporté à 100 000 habitants

SI-DEP (système d'information de dépistage) : plateforme sécurisée avec enregistrement systématique des résultats des laboratoires de tests pour SARS-COV-2 (depuis le 13 mai).

SI-VIC (Système d'information pour le suivi des victimes) : nombre d'hospitalisations pour COVID-19, patients en réanimation ou soins intensifs ainsi que les décès survenus pendant l'hospitalisation rapportés par les établissements hospitaliers (depuis le 13 mars). Le nombre de retours à domicile à la suite d'une hospitalisation est également rapporté par les établissements hospitaliers (depuis le 13 mars).

Zone « Verte » : territoire dont le taux d'incidence est inférieur à 50 cas / 100 000 habitants.

Zone « Alerte » : territoire qui se caractérise par une circulation active du virus :

- Taux d'incidence supérieur à 50 cas / 100 000 habitants
- Taux d'incidence pour les personnes de 65 ans et + inférieur à 50 cas / 100 000 habitants

Zone « Alerte renforcée » : territoire qui se caractérise par une circulation très intense du virus :

- Taux d'incidence supérieur à 150 cas / 100 000 habitants
- Taux d'incidence pour les personnes de 65 ans et + supérieur à 50 cas / 100 000 habitants

Zone « Alerte maximale » : territoire avec une circulation très intense du virus et dont la situation se dégrade :

- Taux d'incidence supérieur à 250 cas / 100 000 habitants
- Taux d'incidence pour les personnes de 65 ans et + supérieur à 100 cas / 100 000 habitants

85	CC	CC du Pays des Herbiers	TI		20		17		11		16		12		31
85	CC	CC du Pays des Herbiers	TI65		72		55		36		36		0		72
85	CC	CC du Pays des Herbiers	TP		0,6		0,6		0,4		0,6		0,5		1,2
85	CC	CC du Pays des Herbiers	TP65		3,3		2,7		2		2,1		0		3,4
85	CC	CC du Pays des Herbiers	Clst	Zvert											
85	CC	CC Océan marais de Monts	TI		10		11		11		10		10		16
85	CC	CC Océan marais de Monts	TI65		30		30		30		30		15		33
85	CC	CC Océan marais de Monts	TP		0,4		0,4		0,4		0,4		0,2		0,3
85	CC	CC Océan marais de Monts	TP65		1,4		1,3		1,3		1,3		0,6		1,5
85	CC	CC Océan marais de Monts	Clst	Zvert											
85	CC	CC du Pays-de-Chantonnay	TI		31		27		27		18		9		15
85	CC	CC du Pays-de-Chantonnay	TI65		22		26		3		3		3		44
85	CC	CC du Pays-de-Chantonnay	TP		1,1		1		1		0,7		0,4		0,6
85	CC	CC du Pays-de-Chantonnay	TP65		1,3		1,5		0,2		0,2		0,2		2,4
85	CC	CC du Pays-de-Chantonnay	Clst	Zvert											
85	CC	CC Sud Vendée Littoral	TI		22		22		32		32		15		14
85	CC	CC Sud Vendée Littoral	TI65		18		18		12		12		0		0
85	CC	CC Sud Vendée Littoral	TP		0,8		0,8		1,1		1		0,5		0,5
85	CC	CC Sud Vendée Littoral	TP65		0,9		1		0,7		0,6		0		0
85	CC	CC Sud Vendée Littoral	Clst	Zvert											
85	CC	CC Terres de Montaigu, CC Montaigu-Rocheservière	TI		29		31		31		35		33		18
85	CC	CC Terres de Montaigu, CC Montaigu-Rocheservière	TI65		49		36		24		24		24		37
85	CC	CC Terres de Montaigu, CC Montaigu-Rocheservière	TP		1,2		1,3		1,3		1,4		1,4		0,6
85	CC	CC Terres de Montaigu, CC Montaigu-Rocheservière	TP65		2,8		1,9		1,3		1,3		1,3		2
85	CC	CC Terres de Montaigu, CC Montaigu-Rocheservière	Clst	Zvert											
85	CC	CC Vendée-Grand-Littoral	TI		26		18		18		9		12		18
85	CC	CC Vendée-Grand-Littoral	TI65		35		35		35		17		26		26
85	CC	CC Vendée-Grand-Littoral	TP		0,8		0,6		0,6		0,3		0,4		0,6
85	CC	CC Vendée-Grand-Littoral	TP65		1,4		1,9		1,5		0,8		1,2		1,2
85	CC	CC Vendée-Grand-Littoral	Clst	Zvert											
85	CC	CC Vendée Sèvre Autise	TI		61		43		27		33		37		59
85	CC	CC Vendée Sèvre Autise	TI65		48		48		35		0		24		48
85	CC	CC Vendée Sèvre Autise	TP		2,2		1,5		0,9		1,1		1,3		2,2
85	CC	CC Vendée Sèvre Autise	TP65		2,4		2,4		1,5		0		1,4		2,5
85	CC	CC Vendée Sèvre Autise	Clst	ZA	Zvert	ZA	Zvert								